

L'OFFICIEL

Actes officiels et recommandations



ACTES OFFICIELS

RAPPORTS D'EXPERTS

SANTÉ ANIMALE

ACTES OFFICIELS

► RÉSOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS

Rapport final de la Session générale de l'OIE

MOTS-CLÉS

#Organisation mondiale de la santé animale (OIE), #Session générale de l'OIE.



L'Assemblée mondiale des Délégués est l'organe suprême de l'OIE. Elle est composée des Délégués de tous les Pays membres et se réunit au moins une fois par an. Sa Session générale, qui dure cinq jours, se tient tous les ans au mois de mai à Paris.

[Rapport final de la 87^e Session générale, 26-31 mai 2019](#)

[Rapports finaux des Sessions générales depuis 2003](#)

L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Pays membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 312 centres d'expertise scientifique et de 12 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur www.oie.int



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : www.oiebulletin.com



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oie@oie.int